

PRÉSENTATION ORALE-
CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE SCIENCE
POLITIQUE

Halifax (Nouvelle-Écosse)- 29 mai, 2003

présenté par **Éric Stephenson, stagiaire (Programme de stages à
l'Assemblée législative de l'Ontario)**
(section J2)

**La députation francophone à l'Assemblée législative de l'Ontario:
Est-elle nécessairement porte-paroles des intérêts franco-
ontariens?**

Le cas de l'autonomie administrative de TFO.

Il existe présentement un mouvement émanant du monde associatif franco-ontarien, prônant la pleine gestion administrative de TFO, la chaîne télévisée francophone de l'*Office des télécommunications éducatives de l'Ontario* une agence publique de la province de l'Ontario, dans les mains d'un conseil composé uniquement de francophones et séparé de la chaîne anglophone, TVO.

Ce que je cherche à démontrer est le rôle de la députation francophone à Queen's Park dans cette question, qui implique des questions de politiques publiques et de gouvernance de la communauté franco-ontarienne.

Mon propos principal est que la participation de la députation francophone dans cette question et dans les questions franco-ontariennes en général repose et même dépend sur trois variables:

1. L'auto-identification -c'est la variable la plus importante. Comment est-ce que le ou la députée s'affiche ou s'identifie?

2. L'importance de la question -est-ce que la question a de la valeur pour le ou la député et ce, en tant que question de politique publique ou en tant que question d'importance pour la communauté franco-ontarienne?

3. La ligne de parti -en tant que membre d'un parti, on est normalement tenu de suivre la plateforme proposé par le leadership. Donc, est-ce que le parti appuie ou non le débat sur une question donnée? C'est maintenant facile d'évaluer la position du parti parce que les plateformes électorales ont été relâchées, ou le seront bientôt et inclus ou non les positions des différents partis.

On effectua des entretiens avec 4 député-e-s, provenant des trois partis politiques ontariens et une indépendante. Ses député-e-s représentent des régions différentes de l'Ontario (proviennent du Sud, du Nord, de l'Est et d'Ottawa) et forcément des réalités/vécus franco-ontariens différents. Finalement, l'historique, le cheminement et «l'éveil» en tant que Franco-ontarien sont variés et peuvent servir d'explication pour leurs actions aujourd'hui, mais ce dernier propos n'est pas l'objet de ce travail.

GÉNÉRALITÉS:

- On s'identifiait tous comme Canadien ou canadienne en premier.
- On avait tous des motivations principales ou des «causes» à défendre lorsqu'on est entré en politique en tant que député provincial.
- On était tous des consommateurs de TFO.

IDENTITÉS:

À part de l'étiquette «identité canadienne», on s'auto-identifiait comme:

1. *Canadien qui parle français*
2. *Francophone* (avec connotation internationale)
3. *Ontarien* (croyant au principe des 2 peuples fondateurs)
4. *Franco-ontarienne*

DÉPUTÉ «CANADIEN QUI PARLE FRANÇAIS»:

- TFO n'était pas une question qu'il trouve importante. Il est plutôt intéressé aux questions économiques provinciales. Cette question était sa motivation principale lorsqu'il accéda au pouvoir.

- ❑ Son parti n'inclus pas de planches *francophone* ou *culturelle* dans sa plateforme, et donc ne fait pas mention de TFO ou de la communauté franco-ontarienne.
- ❑ Son attachement à sa langue maternelle est une chose économique, au même sens que d'apprendre l'allemand ou l'espagnol. Ils sont des avantages pour avancer dans le monde du travail.

DÉPUTÉ FRANCOPHONE/ CITOYEN DU MONDE

- ❑ L'autonomie administrative de TFO est une planche électorale de son parti. Ce député l'a élaboré. Elle propose des actions pour le développement et le renforcement des institutions franco-ontariennes.
- ❑ Il se perçoit comme le porte-parole de la cause franco-ontarienne et l'insère dans un contexte plus global.
- ❑ Cette conception de la place des groupes minoritaires dans le monde contribue à l'importance que ce député porte au développement des institutions franco-ontariennes ainsi qu'à l'épanouissement de la communauté.
- ❑ Le gouvernement a une responsabilité à la minorité linguistique.

DÉPUTÉ ONTARIEN

- ❑ L'indépendance administrative de TFO est une cause qu'il a réussi à faire élaborer dans la plateforme électorale du parti.
- ❑ Ses actions sont «en coulisses». C'est-à-dire qu'il fait avancer les dossiers non dans l'arène publique, mais en cultivant des relations avec les décideurs, ceux qui ont le pouvoir de modifier les politiques publiques.
- ❑ Le moins que l'on critique le gouvernement publiquement, le plus sera-t-il prêt à écouter et à faire des changements.
- ❑ Dans sa conception de l'élaboration d'une idée sur l'amélioration des services offerts à la communauté franco-ontarienne, il y a une composante de développement économique. «L'économie et les services vont de pairs.»

DÉPUTÉE FRANCO-ONTARIENNE

- La question de l'autonomie administrative de TFO est importante au même titre que la question de la gestion des conseils scolaires francophones (1997). Parce que:
 - La mission éducatrice de TFO est unique et essentielle pour la communauté et doit être préservée, soutenue et développée.
- Cette députée a présenté un projet de loi amendant la *Loi sur TVOntario* pour assurer l'indépendance administrative et budgétaire de TFO.
- Étant indépendante, l'importance de son rôle en tant que représentante de la communauté franco-ontarienne a d'autant plus d'importance. Les contraintes du parti n'existent pas, mais les contraintes de ne pas être affilié sont très présentes lorsqu'il faut prendre la parole en Chambre. Par conséquent, son implication dans la communauté, au niveau des associations, est importante.

CONCLUSION

- I. L'auto-identification indique le niveau d'appui pour une question concernant le renforcement de la communauté franco-ontarienne.
- II. À cause de la nature du système parlementaire canadien, les grands discours du parti sont les facteurs qui motivent les actions des député-e-s soit dans l'insertion d'une question dans la plateforme électorale ou bien son débat dans l'arène public.
- III. Un-e député-e francophone au sein de Queen's park, ne se considère pas nécessairement comme un champion de la cause franco-ontarienne, ni auprès de son parti, ni auprès de sa circonscription, ni auprès de la communauté franco-ontarienne au sens large.
- IV. Quant à TFO, il semble que depuis que le mouvement est né en 2001, l'implication du monde associatif est importante. Le succès de l'affaire dépend sur la volonté politique et aussi bureaucratique. Le public s'est rallié quelque peu autour de la question, mais pas assez pour en faire une

question électorale principale. (d'après le sondage des journaux franco-ontariens).